interparfums

Attribution gratuite d'actions nouvelles
1 action nouvelle pour 10 actions détenues

Pour la 16ème année consécutive, Interparfums va procéder à une attribution gratuite d'actions nouvelles au profit de ses actionnaires pour les remercier de leur fidélité et de leur engagement sur le long terme.

Le Conseil d'Administration du 22 mai 2015 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation des réserves en émettant 2 915 998(*) actions nouvelles, qui seront attribuées gratuitement aux actionnaires à raison d'UNE action nouvelle pour DIX actions détenues. Ces actions nouvelles seront admises à la date du 22 juin 2015 aux négociations sur le marché Euronext Paris.

Les nouvelles actions seront délivrées aux bénéficiaires à compter du 22 juin 2015 et porteront jouissance à compter du 1er Janvier 2015. Elles seront immédiatement assimilables aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits, notamment droits de vote et de dividende. Tout actionnaire ayant exécuté leur ordre d'achat au plus tard le 17 juin 2015 pourra bénéficier de cette attribution,

Les droits formant rompus ne sont pas négociables sur le marché. Les actions correspondant aux fractions d'actions non-attribuées seront vendues sur le marché, les frais de négociation étant pris en charge par la société Interparfums. Les sommes provenant de cette vente seront allouées à leurs bénéficiaires à compter du 8 juillet 2015, ou au plus tard 30 jours après la date d'inscription à leur compte du nombre entier d'actions attribuées.

Les opérations seront centralisées par la société CACEIS Corporate Trust, située 14, rue Rouget de Lisle, 92862 Issy-les-Moulineaux (Tél. : 01.57.78.34.44).

Paris, le 5 juin 2015

Prochain rendez-vous

Publication du chiffre d'affaires du 2ème trimestre 2015
23 juillet 2015
(avant ouverture de la Bourse de Paris)

Informations aux actionnaires

N° Vert 0 800 47 47 47

* Sous réserve d'éventuels ajustements consécutifs à des levées d'options constatées avant la date de suspension du 12 juin 2015.

Le présent communiqué est établi conformément aux prescriptions de l'article 212-5, 5° du règlement général de l'AMF et ne constitue pas une offre au public de titre financier, une sollicitation de vente, d'acquisition ou de souscription d'actions ou d'autres financiers de la société au sens de la Directive sur les prospectus 203/71/CE.

Interparfums
4 rond-point des Champs Elysées
75008 Paris - France
Tél. +33 1 53 77 00 00

Retrouvez-nous sur interparfums.fr

ITP LISTED NYSE EURONEXT

ISIN : FR0004024222-ITP
Reuters : IPAR.PA
Bloomberg : ITP
Indices : CAC Mid & Small / CAC PEA-PME / EnterNext PEA-PME 150
Eligible au PEA PME